

## Débit préautorisé (DPA) pour les produits d'assurance

### 1 Renseignements sur la police

<b>PROPRIÉTAIRE(S)</b>		Numéro(s) de police(s) ivari : _____	
Nom de famille	Prénom		
Nom de famille	Prénom		

### 2 Renseignements sur le payeur

Nouveau payeur (*répondre à la question 2a*)      Payeur actuel (*passer à la section 3*)

- a) S'il s'agit d'un nouveau payer, est-il un particulier ou une personne morale?      Particulier      Personne morale  
Veuillez fournir les renseignements pertinents ci-dessous avant de *passer à la section 3*.

#### PAYEUR - PARTICULIER

M.    M<sup>me</sup>    M<sup>lle</sup>    Autre \_\_\_\_\_

Nom de famille	Prénom		Initiale
Date de naissance (JJ/MM/AAAA)	Lien avec le propriétaire		
Profession	Secteur d'activité*		
Adresse résidentielle actuelle ( <i>numéro et rue</i> ) ( <i>case postale et livraison générale non acceptées</i> )			App. ou bur.
Ville	Province	Code postal	
Téléphone – domicile	Cellulaire	Téléphone – bureau	

\*Référez-vous à la [Liste des secteurs d'activités et des professions valables \(IP-LP1971FR\)](#).

#### PAYEUR – PERSONNE MORALE/ENTITÉ

Dénomination sociale de la personne morale ou de l'entité			
Lien avec le propriétaire		Secteur d'activité/Industrie	
Numéro d'enregistrement		Lieu d'enregistrement ( <i>si le tiers est une personne morale</i> )	
Adresse du siège social ( <i>numéro et rue</i> ) ( <i>case postale et livraison générale non acceptées</i> )			App. ou bur.
Ville	Province	Code postal	
Téléphone – bureau			

### 3 Détermination de l'existence d'un tiers

- Un tiers est un particulier ou une entité, autre que la personne assurée, le bénéficiaire ou le propriétaire, qui peut donner des directives au payeur à l'égard de la police ou verser les primes en son nom.
- Vérifiez si le payeur est un tiers ou s'il agit au nom d'un tiers.

a) Le payeur est-il un tiers?    Oui (passer à la section 4)    Non (répondre à la question b)

b) Le payeur agit-il au nom d'un tiers qui n'est pas la personne assurée, le bénéficiaire ou le propriétaire?    Oui    Non

Dans **la négative**, passez à la section 4.

Dans **l'affirmative**, le tiers est-il un particulier ou une personne morale?    Particulier    Personne morale

Veillez fournir les renseignements pertinents ci-dessous avant de passer à la section 4.

#### TIERS - PARTICULIER

M.    M<sup>me</sup>    M<sup>lle</sup>    Autre \_\_\_\_\_

Nom de famille		Prénom		Initiale
Date de naissance (JJ/MM/AAAA)		Lien avec le propriétaire		
Profession		Secteur d'activité*		
Adresse résidentielle actuelle (numéro et rue) (case postale et livraison générale non acceptées)				App. ou bur.
Ville		Province	Code postal	
Téléphone – domicile	Cellulaire		Téléphone – bureau	

\*Référez-vous à la [Liste des secteurs d'activités et des professions valables \(IP-LP1971FR\)](#).

#### TIERS – PERSONNE MORALE/ENTITÉ

Dénomination sociale de la personne morale ou de l'entité

Lien avec le propriétaire		Secteur d'activité/Industrie		
Numéro d'enregistrement		Lieu d'enregistrement (si le tiers est une personne morale)		
Adresse du siège social (numéro et rue) (case postale et livraison générale non acceptées)				App. ou bur.
Ville		Province	Code postal	
Téléphone – bureau				

### 4 Renseignements sur les débits préautorisés (DPA)

**VEUILLEZ JOINDRE UN CHÈQUE PERSONNALISÉ PRÉIMPRIMÉ ANNULÉ**

Veillez cocher l'une des options suivantes :

Ouvrir un nouveau compte DPA

Utiliser le compte DPA déjà rattaché à la police d'ivari n° \_\_\_\_\_

Fréquence :    mensuelle    trimestrielle    semestrielle<sup>†</sup>    annuelle    <sup>†</sup>Cette option n'est pas offerte au titre de tous les régimes.

La date de retrait correspondra à la date d'effet de la police.

Si vous préférez une autre date, veuillez indiquer un jour entre le 1<sup>er</sup> et le 28 seulement : \_\_\_\_\_

**Pour les polices d'assurance vie universelle : si vous sélectionnez une date de retrait ultérieure à la date de votre police, la date de retrait sera automatiquement changée afin de la faire correspondre à la date de la police.**

S'il s'agit d'une police d'assurance vie universelle, veuillez préciser le montant du DPA : \_\_\_\_\_ \$

Si la date du DPA tombe un jour non ouvrable ou un jour férié, le DPA sera effectué le jour ouvrable suivant.

## 5 Reconnaissance et autorisation

**J'autorise/Nous autorisons** ivari à effectuer les prélèvements automatiques mensuels à partir de mon/notre compte bancaire aux fins du paiement des primes d'assurance exigibles à partir de la date à laquelle j'ai/nous avons signé la présente autorisation. Les montants prélevés peuvent varier en fonction des dispositions de mon/notre contrat d'assurance et tel que l'exige l'administration de ma/notre police. **Je renonce/ Nous renonçons au préavis à l'égard du montant ou de la date de chaque prélèvement automatique de mon/notre compte.** Si la banque ou l'institution financière n'honore pas un prélèvement à la première présentation, ivari peut faire une deuxième tentative dans les 5 jours ouvrables suivants. Elle se réserve toutefois le droit d'exiger un autre mode de paiement si le prélèvement n'est toujours pas effectué. Tous les prélèvements automatiques uniques seront traités comme des retraits personnels, tels qu'ils sont définis dans la Règle H-1 de l'Association canadienne des paiements. Cette entente peut être résiliée en tout temps par moi/nous ou ivari sur préavis écrit de 5 jours. Je reconnais/Nous reconnaissons que la révocation de la présente entente de PDA peut entraîner la perte de ma couverture d'assurance, à moins qu'ivari ne reçoive le paiement par un autre moyen. Tout remboursement de prime dans le cadre de la présente autorisation se fera en faveur du propriétaire de la police. Vos renseignements pourraient être utilisés, consignés et consultés de façon sécurisée dans d'autres pays selon les lois qui y sont applicables. Par exemple, les renseignements pourraient être divulgués en réponse à des demandes émanant de gouvernements, de tribunaux ou d'autorités chargés de l'application des lois de ces pays.

Vous pouvez obtenir un exemplaire du formulaire d'annulation en communiquant avec votre institution financière ou en visitant [www.cdnpay.ca](http://www.cdnpay.ca). Si vous avez des questions concernant les prélèvements sur votre compte bancaire, communiquez avec nous par téléphone au 1-800-846-5970 ou écrivez-nous à : ivari, C.P. 4241, Station A, Toronto (Ontario) M5W 5R3.

Vous avez certains droits de recours lorsqu'un débit n'est pas conforme à la présente entente. Par exemple, vous avez le droit au remboursement de tout débit non autorisé ou non conforme à la présente entente de PDA. Pour obtenir un formulaire de demande de remboursement ou plus d'informations sur les droits de recours, vous pouvez contacter votre institution financière ou visiter [www.cdnpay.ca](http://www.cdnpay.ca).

\_\_\_\_\_  
Signature du propriétaire

Date : \_\_\_\_\_  
(JJ/MM/AAAA)

\_\_\_\_\_  
Signature du propriétaire

Date : \_\_\_\_\_  
(JJ/MM/AAAA)

\_\_\_\_\_  
Signature du payeur

Date : \_\_\_\_\_  
(JJ/MM/AAAA)



C.P. 4241, Station A, Toronto (Ontario) M5W 5R3 • Téléphone : 1-800-846-5970



**Vous pouvez nous transmettre de manière instantanée et sécurisée vos formulaires remplis et signés en utilisant notre outil en ligne *Envoyer des documents* accessible sur [ivari.ca](http://ivari.ca).**

MC ivari et les logos ivari sont des marques de commerce d'ivari Holdings ULC. ivari est autorisée à utiliser ces marques.